

Entre deux Lacs

Rivière-Bleue - Volume 47, Numéro 6 - février 2023



Dans ce numéro :

Page 3	Chronique municipale	Page 11	Nouvelles de la FADQQ Nouvelles de la Fabrique
Page 5	Service technique	Page 12	Nouvelles de l'école Notre-Dame-de-Grâces
Page 6	Service des loisirs Nouvelles de votre biblio	Page 14	Petites annonces
Page 7	Chronique de la Gare	Page 16	Calendriers
Page 10	Club de randonnées Appalaches		

Mot du comité du journal

Le comité aimerait connaître vos idées ou suggestions pour le journal afin qu'il réponde encore davantage à vos intérêts. Quelle information de la Municipalité aimeriez-vous lire? Qu'est-ce que vous désirez retrouver dans le journal municipal? De plus, que pensez-vous de notre nouvelle méthode de distribution? Faites-nous part de vos commentaires à l'adresse courriel info@riviere-bleue.ca ou par téléphone au 418 893-5559 poste 4801.

Le comité du journal

JOURNAL ENTRE DEUX LACS

32, RUE DES PINS EST

RIVIÈRE-BLEUE (QUÉBEC) G0L2B0

PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE EN 200 EXEMPLAIRES

PHOTOCOPIÉ À LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE

DÉPÔT LÉGAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

COMITÉ INFORMATION

CHRISTIANE ROY, CONSEILLÈRE RESPONSABLE

MARIE-EVE NADEAU, MONTAGE ET IMPRESSION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : LAURETTE BEAULIEU, DENIS LANDRY,

HUGUETTE MASSÉ ET CHRISTIANE ROY

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

DATE DE TOMBÉE :

Prochaine tombée du journal : 3 mars 2023
Pour une publication le : 15 mars 2023



La Municipalité vous informe :

2^e mardi Séance du conseil municipal
2^e lundi Séance de la MRC

**PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
7 MARS 2023 À 19 H 30**

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi 8 h à 12 h

Courriel : info@riviere-bleue.ca
Site Web : www.riviere-bleue.ca
Téléphone : 418 893-5559

Chronique municipale



Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour le mois de janvier et février 2023.

Résolutions :

Janvier :

- Avis de motion - Règlement concernant la démolition des immeubles
- Avis de motion - projet de règlement numéro 2023-445 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 2022-433 et ses amendements sur le territoire de la municipalité de Rivière-Bleue

- Avis de motion - projet de règlement 2023-446 modifiant le règlement de zonage 2022-432 et ses amendements sur le territoire de la municipalité de Rivière-Bleue
- Avis de motion - Règlement sur les permis et certificats modifiant le règlement 2015-367
- Projet de règlement 2023-444 concernant la démolition des immeubles
- Projet de règlement 2023-445 modifiant le plan d'urbanisme 2022-433 et ses amendements sur le territoire de la municipalité de Rivière-Bleue
- Projet de règlement 2023-446 modifiant le règlement de zonage 2022-432 et ses amendements sur le territoire de la municipalité de Rivière-Bleue
- Projet de règlement 2023-447 sur les permis et certificats modifiant le règlement 2015-367
- Règlement 2022-438 décrétant les tarifs de compensation pour le service d'aqueduc
- Règlement 2022-439 décrétant les tarifs pour le service d'égout
- Règlement 2022-440 décrétant les tarifs de compensation pour la collecte, le transport, le traitement des matières résiduelles ainsi que la collecte, le transport, le traitement des matières recyclables.
- Règlement 2022-441 décrétant les tarifs pour le service des boues de fosses septiques et de puisards
- Règlement 2022-442 relatif au traitement des élus municipaux

- Règlement 2022-443 modifiant la politique de location des biens et services et établissant une nouvelle échelle de tarification
- Certificat de disponibilité de crédit pour l'exercice financier 2023
- Paiement des quotes-parts des dépenses de la communauté régionale
- Renouvellement de l'adhésion à des associations - Association des directeurs municipaux du Québec - Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec - Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives
- Mandat de vérification externe à la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, s.e.n.c.r.l - États financiers 2022
- Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - Compensation de base aux municipalités
- Cotisation au Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent
- Dépôt d'une mise à jour du rôle d'évaluation
- Demande d'aide financière - Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant des incapacités
- Achat d'un espace publicitaire - Feuillet paroissial de la Fabrique de Rivière-Bleue
- Engagement d'un inspecteur en urbanisme
- Marge de crédit ajustement
- Formation service incendie
- Nomination des fonctionnaires désignés - Administration et application des règlements d'urbanisme et des règlements généraux

Février

- Avis de motion - Règlement 2023-448 - Citation de l'église comme monument historique
 - Projet de règlement 2023-448 - Citation de l'église comme monument historique
 - Deuxième projet de règlement 2023-445 - modifiant le plan d'urbanisme 2022-433
 - Deuxième projet de règlement 2023-446 - modifiant le règlement de zonage 2022-432
 - Règlement 2023-444 - concernant la démolition des immeubles
 - Règlement 2023-447 - concernant les permis et certificats modifiant le règlement 2015-367
 - Respect du règlement 2019-394 portant sur la gestion contractuelle
 - Engagement d'une employée permanente pour l'entretien ménager - Madame Stéphanie Landry
 - Adoption du Budget 2023 de l'Office municipal d'habitation du Témiscouata
 - Acceptation de la recommandation du service incendie pour l'engagement d'un pompier régulier
 - Participation financière - Ligne de vie du Témiscouata Inc.
 - Demande de subvention - Club de randonnées Appalaches
 - Représentant CCU pour le patrimoine de l'église
- Le texte de ces procès-verbaux se trouve sur le site WEB de la Municipalité de Rivière-Bleue à l'adresse suivante : www.riviere-bleue.ca.

Service technique

La sécurité en hiver

Le service des incendies et de la sécurité publique rappelle à la population quelques moyens de prévention à privilégier pendant l'hiver, soit le déneigement des toitures, le déneigement des sorties et des issues des habitations, ainsi que la visibilité et l'entretien des numéros civiques.

Le déneigement des toitures

Par mesure de prévention et pour assurer la sécurité de tous et chacun, la Régie du bâtiment du Québec recommande aux propriétaires de :

- Vérifier la neige accumulée sur leur propriété pour éviter les risques d'effondrement;
- Porter une attention spéciale aux charges de neige sur les toitures voûtées ou arrondies, surtout si ces charges ne sont pas réparties uniformément;
- Prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes qui circulent près des bâtiments;
- Confier le déneigement à des entreprises qui ont une expertise et un équipement approprié.

De plus, il est primordial de déneiger et déglacer la toiture de vos bâtiments afin d'éviter des accidents ou des dommages causés par la chute de neige ou de glace et ainsi éviter que votre responsabilité ne soit engagée. La mise en place d'une affiche peut informer d'un danger potentiel, mais ceci ne vous libère pas de votre

responsabilité civile. Par ailleurs, la neige provenant du déneigement de vos bâtiments et de votre entrée ne peut être laissée sur les emplacements publics.

Le dégagement des sorties

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir évacuer rapidement votre domicile. En hiver, l'accumulation de neige ou de glace dans vos sorties extérieures peut nuire à l'évacuation.

Voici ici quelques recommandations :

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres;
- Assurez-vous que les fenêtres sont déneigées et dégelées. Une fenêtre coincée par la glace peut empêcher l'évacuation;
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver et visible des pompiers dès leur arrivée.

Votre numéro civique est-il visible?

Puisque bon nombre d'appels d'urgence sont effectués annuellement auprès du Service des incendies ou de la Sûreté du Québec, et dans un contexte où chaque minute peut parfois compter, la visibilité des numéros civiques est une priorité.

La collaboration des propriétaires est sollicitée afin que leur adresse soit visible et bien entretenue. Un numéro manquant, trop petit, trop éloigné, mal éclairé ou masqué par des branches, un auvent ou par un amas de neige peut occasionner la perte précieuse de temps en situation d'urgence.

Source : www.securitepublique.gouv.qc.ca

Service des loisirs

Offres d'emplois

Le Service Loisir, développement et communications est à la recherche de jeunes dynamiques, autonomes et responsables pour combler différents postes d'animation au cours de la période estivale. Les personnes intéressées devront avoir terminé leur quatrième secondaire et faire parvenir leur curriculum vitae au bureau municipal avant le 1^{er} mai prochain en spécifiant le poste de leur choix.

Moniteur Camp de jour municipal (2 postes à combler)

Sous l'autorité du technicien en loisir, le moniteur aura à planifier, à organiser et à animer les activités auprès des enfants de 4 à 12 ans dans une ambiance décontractée et sécuritaire.

Moniteur-accompagnateur (1 poste à combler)

Sous l'autorité du technicien en loisir, le moniteur aura à accompagner plus particulièrement certains enfants et à adapter les activités à leurs capacités. Il devra également collaborer aux activités régulières du terrain de jeux.

Les postes sont d'une durée de 7 semaines, à raison de 35 heures/semaine au taux du salaire minimum.



Steven Bouchard,
Technicien en Loisirs

Des nouvelles de votre biblio

Voici quelques acquisitions récentes de la biblio

J.R. Dos Santos
La formule de Dieu
Le manuscrit de Birkenau

Elizabeth George
Une chose à cacher

Francis Ouellette
Mélasse de fantaisie

Guillaume Morrissette
L'affaire Mélodie Cormier

Donna Leon
Les masques éphémères

Guillaume Musso
Angélique

Michel Tremblay
La Sheherazade des pauvres
Venez découvrir d'autres nouveautés

Frigo libre-service à la bibliothèque

Grâce à Jardins Collectifs : *un jardin pour demain*, le frigo libre-service est disponible aux heures d'ouverture : les mardis de 18 h 30 à 20 h et les mercredis de 13 h à 15 h.

C'est gratuit



GRAND CONCOURS : Gagnez à visiter votre biblio!

Du 12 au 15 février.

Des billets d'or sont cachés à l'intérieur de la bibliothèque. Suggestions d'endroits : rayons, fauteuils, sous une table, meubles. Etc.

* Chaque billet est à usage unique. Il comporte un code qui pourra être inscrit dans le formulaire qu'une seule fois. Alors la personne qui l'aura trouvé pourra le conserver en souvenir.

* Lorsqu'une personne trouve un billet d'or, elle doit remplir le formulaire en ligne en indiquant le code : www.grandconcoursbiblio.ca Le concours se déroule également en ligne via la plateforme prenumerique.ca.

* Il suffit de vous rendre sur le site, de récupérer le code d'identification qui se trouve sur le bandeau en page d'accueil et de remplir le formulaire de participation.

Règlements :

- * Une seule participation par personne.
- * Les membres du personnel et leurs familles ne peuvent participer au concours.
- * Le concours est réservé aux personnes âgées de 13 ans et plus et qui résident au Québec.

Prix :

* 17 grands prix régionaux. (Un cadeau offert par Dominique Demers pour la région du Bas-Saint-Laurent)

* 200 prix instantanés

Bonne chance à tous



Christiane Roy pour votre biblio

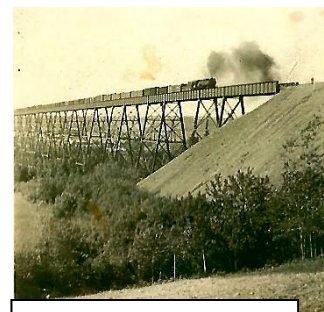
Chronique de la Gare

Retour vers le passé

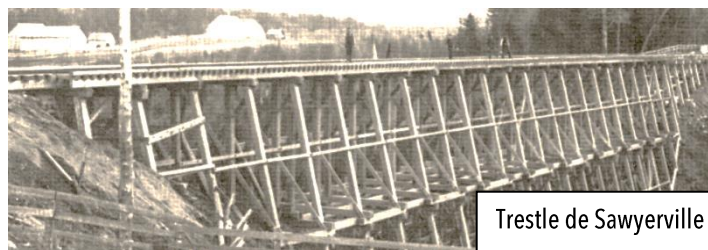
En parcourant nos archives, il nous arrive de trouver des faits, des anecdotes, des statistiques, en fait, de véritables trésors qui éclairent la vie d'autrefois à Rivière-Bleue. En voici un pour vous...

Un ouvrage d'art : les «trestles»

Les «trestles» désignent des ponts à chevalets, ou tréteaux, utilisés par les chemins de fer pour franchir vallées et cours d'eau. Leurs poutres en treillis, ce qui leur donne une forte capacité de résistance aux charges, ne sont pas sans rappeler la tour Eiffel. Ils peuvent être en bois, comme celui de Hereford construit en 1888 pour traverser la vallée du ruisseau Sawyer, ou en acier comme celui de New Denmark au Nouveau-Brunswick.



Trestle de New Denmark



Trestle de Sawyerville

Le National Transcontinental Railway a établi des normes sévères pour la construction de sa ligne et il a fait appel à des innovations : le ciment Portland, la dynamite, le dunkey, la pelle mécanique. Vu les difficultés du terrain, tant dans l'Est que dans l'Ouest, le «trestle» a beaucoup été

utilisé. Le plus célèbre, au Québec, est celui de Cap Rouge.

Le «tracel» de Cap Rouge, ainsi appelé par la population, enjambe la vallée du cap Rouge. Il permet d'éviter un grand détour imposé par les normes concernant la pente de la voie et par la topographie du milieu. Arrivées sur le site, les 32 poutres à treillis, en partie assemblées, sont positionnées sur les piliers puis rivetées « à chaud».



Trestle de Cap Rouge

«Un employé en bas chauffait un rivet d'acier à blanc, puis le prenait avec une pince et le lançait à un deuxième ouvrier juché dans la structure qui l'attrapait dans un entonnoir. Celui-ci le relayait en le lançant à un troisième ouvrier, qui le mettait en place, et, finalement, un dernier homme martelait le rivet alors qu'il était encore chaud.»(1)

À trois endroits, le fond étant glaiseux, les piliers reposent sur des fondations réalisées par la méthode des caissons, méthode utilisée aussi pour le pont de Québec.

Il mesure 1 017 mètres, a une hauteur à marée basse de 52,4 mètres, pèse 4 288 tonnes et il a coûté 817 462.73\$. Commencé en 1906, le tracel est terminé en 1913. C'est « un ouvrage très solide

qui peut supporter une charge quatre fois plus lourde que les normes prescrites à l'époque. »(1) Cette même année la ligne du National Transcontinental Railway reliant Winnipeg à Moncton sera terminée. Malheureusement ce ne sera pas le cas du pont de Québec: deux malheureux accidents, en 1907 et 1916, retarderont les travaux. Ce n'est qu'en 1917 qu'un train pourra circuler sans interruption d'est en ouest. En attendant, un traversier-rail, à l'Anse-aux-Foulons, permet de relier les deux rives.

Dans l'est de la province, la voie se construira de Québec vers Pelletier, 149 milles, et de la frontière du Nouveau-Brunswick vers Pelletier, 53 milles. Dans notre région, l'entreprise M.-P. & J.-T. Davis commence les travaux en 1908. Deux camps sont établis: un au Pied du Lac-Long, compte 300 ouvriers en majorité Italiens et quelques Polonais, géré par le sous-contractant Cavicchi et Pagano, l'autre à Saint-Éleuthère installé de l'autre côté de la rivière Boucanée. Deux ouvrages d'art, le pont sur la Boucanée et celui sur la Bleue, mettront la touche finale à ce tronçon et permettront à un premier train, parti de Charny le 4 juin 1914, de se rendre à Edmundston. Celui sur la Bleue est un pont de fer supporté par deux piliers et celui sur la Boucanée est un magnifique « trestle ». En attendant, depuis 1913, des trains voyagent entre Estcourt et Edmundston, en général pour le transport du bois et seulement au besoin.

À l'endroit choisi par les ingénieurs pour franchir la Boucanée, celle-ci coule au fond d'un ravin: le pont à sa plus grande hauteur atteindra 128 pieds.

Il faut aussi de part et d'autre rogner la montagne, besogne à laquelle s'emploiera Amédée Sozio,

dynamiteur. Arrivé d'Italie à 13 ans avec son frère, il fera souche chez nous.



Pont de la rivière Boucanée

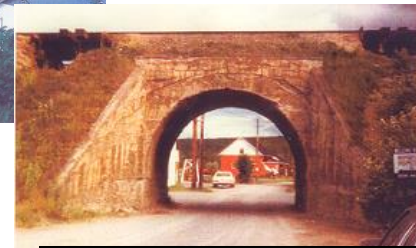
La dénivellation entre Estcourt et Pelletier étant de 500 pieds, l'ingénieur Macpherson optera pour une inclinaison de 1.10 pieds par 100 pieds. Ceci lui sera reproché par la Commission d'enquête de 1912: une pente plus raide aurait permis d'économiser 43 500\$; mais MacPherson croyait que le trafic Moncton-Québec serait faible et qu'ainsi on n'aurait pas besoin de locomotives de refoulement. Hélas, ce ne fut pas le cas. Une locomotive dut par la suite se tenir en permanence à Estcourt pour aider le convoi à se rendre à Pelletier, et ceci jusqu'à l'arrivée du diesel. On l'attachait à l'arrière des wagons, craignant que le pilonnage de deux locomotives à un même moment sur le pont ne le fragilise. Dans son livre *Mes jeunes années à Pelletier*, Roger Paquin raconte qu'enfants ils utilisaient cette locomotive pour se rendre à l'école de St-Éleuthère.

Il existe dans notre région un autre «trestle», que l'on ne voit pas et tout aussi étonnant. Il est situé à Estcourt et longe la route 289 à la décharge du lac Pohénégamook. C'est un long «trestle» en bois, qui, au fur et à mesure de sa construction, a été empli de terre ce qui crée ainsi un talus. On allait chercher cette terre après la montagne; en venant de Rivière-Bleue, si vous regardez bien, vous verrez au fond un grand plat. Ce «trestle» permet d'assurer une pente constante alors que s'amorce

la montée vers Pelletier. Il est interrompu par un pont de fer soutenu par piliers au-dessus de la Saint-François et par une ouverture pour les voitures.



Trestle d'Estcourt empli de terre



Pont du viaduc d'Estcourt avant son agrandissement

Mais pourquoi faire à cet endroit un si grand «s», un véritable défi au bon sens et à la science selon les ingénieurs du temps? C'est que Wilfrid Laurier, alors Premier ministre du Canada et instigateur du projet du NTR ne voulait pas qu'«un seul pouce de ce chemin soit en territoire américain». (2)

Trois ouvrages d'art : deux «trestles» et un pont de fer ont défié le temps dans notre «Transcontinental». Ce qu'ils en ont supporté depuis 110 ans et, ils sont toujours debout!

Laurette Beaulieu

Sources : *Le train, ça a mis tout un paquet de villes et de villages au monde.*

Isabelle Houde Le Soleil 31 août 2013, en interview avec A. D'Astous(1)

Feuillet pour le 100^e de la construction du tracé de Cap Rouge

Le Soleil 31 août 2013

Paroisse Marie-Médiatrice d'Estcourt 75^e 1929-2004 (2)

Mes jeunes années à Pelletier Roger Paquin

Photos : Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue, Rail
Québec no 143

Randonnées Appalaches

L'éthique ça ne peut pas nuire !

Le Club de randonnées Appalaches est désormais membre de Rando-Québec, une fédération de plus de 100 gestionnaires de sentiers au Québec. Les gestionnaires s'occupent de la maintenance des sentiers. C'est grâce à eux et à leur vision qu'aujourd'hui des milliers de kilomètres de sentiers de randonnée pédestre et de raquettes parcourent l'ensemble du Québec.



Nous sommes les bâtisseurs, les artisans, les « faiseurs de sentiers » du Québec. Notre mission commune est de s'assurer du développement et de la pérennité de la randonnée pédestre et de la raquette.

Avec les services de Rando-Québec nous espérons améliorer la qualité de vos expériences dans nos sentiers. Comme randonneurs nous sommes également responsables de cette qualité et c'est dans ce but que nous vous suggérons d'adopter le code d'éthique du randonneur que voici :

Bien se comporter sur les sentiers

- Se respecter

- Respecter les autres
- Respecter son environnement

Le randonneur envers lui-même

Épanouissement, autonomie et sécurité

- Planifier sa randonnée de manière à respecter ses besoins, ses objectifs et ses limites.
- S'informer des conditions météo (ex : danger des grands vents) et des règles particulières s'appliquant au territoire.
- Emporter un moyen de communication surtout si on est seul, des provisions et l'équipement adéquat (bâtons de marche et raquettes).
- Avertir des proches de notre itinéraire et du retour prévu surtout si on est âgé ou seul.
- Respecter ses limites. Faire demi-tour au besoin.

Le randonneur envers les autres

Respect, partage et soutien

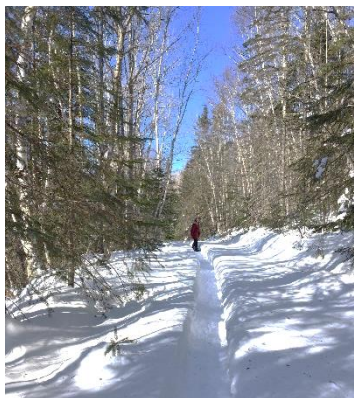
- Être courtois et ouvert.
- Respecter le droit des autres.
- Respecter la signalisation et les réglementations du lieu (ex : chien en laisse ou feux interdits).
- Aider une personne en difficulté à franchir des obstacles ou sections difficiles.
- S'assurer que personne n'est laissée seule derrière.
- Porter secours et assistance à ceux dans le besoin
-

Le randonneur et son environnement

Protection, responsabilité et héritage

- Respecter son environnement et en prendre responsabilité.

- Rester en tout temps sur le sentier par souci de protection de la flore et de la faune.
- Laisser intacts les plantes, la forêt, les roches et les animaux (ex : les couleuvres sont utiles et inoffensives).
- Ramener avec soi tous ses déchets (ex : emballages et kleenex).
- Ne pas faire de feu.
- Signaler aux responsables du lieu de marche tout bris d'installation (pont, escalier, balisage, arbre tombé sur les sentiers) et la présence de déchets abandonnés au 418-893-2649



Nous avons la chance de pratiquer notre sport dans des lieux magnifiques et accessibles à tous. En adoptant ce code, on contribue à protéger ces paysages pour les générations futures. Bonne randonnée !

Marie-Hélène Lemieux, secrétaire
Club de randonnées Appalaches

FADOQ

fadoq

À l'occasion du souper de Noël de l'Âge d'Or de Rivière-Bleue, qui a eu lieu le 10 décembre dernier, le porc haché qui a servi à la préparation des tourtières était une commandite des Viandes Du Breton. Le surplus de viande reçu a été offert à la Petite Bouffe des Frontières, à titre de don. Nous remercions une fois de plus les Viandes Du Breton.

Lise Bérubé, secrétaire
Club de l'Âge d'Or de Rivière-Bleue

Fabrique

Horaire des messes

Nous vous rappelons que les messes du dimanche sont maintenant à 16 heures jusqu'au mois de juin prochain, toujours le premier et le troisième dimanche de chaque mois. La semaine où il n'y a pas de messe le dimanche, il y a une messe le lundi soir à 19 heures à l'église. La semaine où il y a une messe le dimanche, la messe de la semaine est au Manoir Beaulieu le lundi à 14 heures. Le bulletin paroissial précise l'horaire de ces célébrations.

Si vous désirez recevoir le bulletin par courriel, faites parvenir un message à l'adresse stjosephrb@esap.ca en précisant votre courriel.

Texte tiré du livre *Marcher Ensemble*

Un livre a été fait à partir des homélies et discours du pape François lors de son pèlerinage pénitentiel au Canada du 24 au 29 juillet dernier. Nous vous proposons un extrait de son homélie à la cathédrale de Québec le 28 juillet adressée aux évêques, prêtres, diacres, consacrés, séminaristes et agent pastoraux:

« ...Chers frères et sœurs, il est nécessaire de proclamer l'Évangile pour donner aux hommes et aux femmes d'aujourd'hui la joie de la foi. Mais cette annonce ne se fait pas d'abord par les mots, mais par un témoignage débordant d'amour gratuit, comme Dieu le fait pour nous. C'est une annonce qui demande à être incarnée dans un style de vie personnel et ecclésial capable de raviver le désir du Seigneur, d'insuffler l'espérance, de transmettre la confiance et la

crédibilité. Et à ce propos, je me permets, dans un esprit fraternel, de vous proposer *trois défis*, que vous pouvez poursuivre dans la prière et le service pastoral.



Le premier défi : *faire connaître Jésus...* Il faut trouver de nouvelles voies pour annoncer le cœur de l'Évangile à ceux qui n'ont pas encore rencontré le Christ. Et cela suppose une créativité pastorale pour rejoindre les gens là où ils vivent, en n'attendant pas qu'ils viennent...

...Mais pour annoncer l'Évangile, il faut aussi être crédibles. Et voici le second défi : *le témoignage*. L'Évangile est annoncé de manière efficace lorsque c'est la vie qui parle, lorsqu'elle révèle cette liberté qui libère les autres, cette compassion qui ne demande rien en retour, cette miséricorde qui, sans paroles, parle du Christ...

...Enfin, le troisième défi : **la fraternité...** L'Église sera un témoin crédible de l'Évangile dans la mesure où ses membres vivront la communion, en créant des occasions et des espaces pour que quiconque s'approche de la foi trouve une communauté accueillante, qui sait écouter, qui sait dialoguer, qui favorise une bonne qualité de relations... Il s'agit de vivre une communauté chrétienne qui devient une école d'humanité, où l'on apprend à s'aimer comme frères et sœurs,

prêts à travailler ensemble pour le bien commun...»

Cette invitation est aussi faite à tous les baptisés pour construire une société fraternelle.

Denis Landry

École Notre-Dame-de-Grâces

Une maquette en histoire

Depuis, le retour des Fêtes, donc plus précisément le 11 janvier, nous avons commencé un projet en univers social. Le projet se fait en équipes de 4, le but est de construire une maquette représentant la vie quotidienne des habitants du Québec en 1820, de la campagne et de la ville. Ce projet nous permet de comprendre une partie de notre histoire. Aussi, en faisant cette maquette, cela nous permet d'apprendre cette partie de notre histoire et d'avoir plus de créativité en arts plastiques.

Laurence et Henri

Des activités intéressantes à notre bibliothèque municipale

Tout d'abord, en novembre et décembre, la bibliothèque a prêté un casque de réalité virtuelle Oculus Go à la classe de 3^e cycle. Ce casque nous permettait d'apprendre des choses en s'amusant comme si nous étions à l'intérieur d'un film en 3D. Il y a plusieurs variétés de jeux, par exemple : l'espace, les dinosaures, les animaux marins. Merci de nous permettre de développer nos connaissances de différentes manières et en s'amusant!



Ensuite, mercredi le 25 janvier, nous avons eu une animation à la bibliothèque de Rivière-Bleue. Celle-ci portait sur les instruments à corde. Cette animation a été très appréciée! Les instruments étaient fabriqués à la main par monsieur Sylvain Jolicoeur. Les instruments qu'il a fabriqués sont extrêmement bien faits, sonnent bien et il a utilisé son imagination avec tous les objets qu'il a récoltés. Lise a pris elle aussi la peine de fabriquer des objets qui peuvent sonner tout aussi bien qu'un instrument. Ceux-ci sont à faire à la maison. Lise et Sylvain nous ont laissé un temps pour utiliser tous les instruments faits.

Nous remercions Sylvain Jolicoeur et Lise St Pierre d'avoir pris la peine de nous présenter cette animation très pertinente. Ps : Nous adorons les instruments de Sylvain.

Oxanna, Alexanne et Edouard



Des ateliers présentés par un illustrateur professionnel

Le 16 décembre, nous avons eu une rencontre interactive avec l'auteur illustrateur Sylvain Blouin. Il nous a appris à dessiner un personnage principal et lui donner des émotions. Pendant notre rencontre, nous étions 12 classes du Transcontinental avec monsieur Sylvain. C'était le premier atelier d'une série de trois. Le but de ces ateliers est de se préparer à écrire collectivement un livre jeunesse. Nous vous en parlerons lors d'un prochain article.

Ensuite, le 16 janvier, nous avons assisté au deuxième atelier de monsieur Blouin : le schéma narratif. Il nous a montré à rédiger une histoire accompagnée d'illustrations et comment rendre ce récit agréable et cohérent. Grâce à cette présentation, nous en savons plus sur comment créer un texte narratif. Merci Monsieur Blouin pour ces beaux ateliers!

Bianka, Emma-Roze et Henri.

Jeux Coopératifs

Vendredi dernier, nous, les élèves de 5 et 6^e année, avons animé des jeux pour les élèves du préscolaire à la 5^e année. Il y avait huit jeux, deux élèves s'occupaient d'un jeu et un élève accompagnait une équipe de plus jeunes. Cette activité aurait dû avoir lieu le dernier jour avant le congé des Fêtes, donc nous l'avons remis au retour mais la tempête du 13 janvier nous avait encore joué un tour. C'est donc vendredi le 27 janvier que ces jeux coopératifs ont eu lieu. Nous aimons beaucoup faire cette activité aux plus jeunes et tenons aussi à remercier le comportement de chacun.

Léo et Nathan



❧ **Petites annonces** ❧

Fonds Dave Tremblay

Avis de convocation

Assemblée Générale Annuelle

Le Fonds Dave Tremblay tiendra son assemblée générale annuelle le 17 avril 2023 à 19 h, à la Villa de la Rivière à la salle de conférence, 45 rue du Foyer, Rivière-Bleue.

Organisme de charité, le Fonds Dave Tremblay, fournit de l'aide financière aux familles de la région du Témiscouata, dont un enfant de moins de 18 ans est gravement malade et requiert des soins dans les établissements de santé hors Témiscouata.

Bienvenue à tous,

Pauline Levasseur Tremblay



Offre d'emploi : Agent.e de concertation -
Entente de services en travail de rue du Bas-Saint-Laurent



Le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent est à la recherche d'une agente ou d'un agent de concertation pour compléter son équipe engagée et dynamique!

Le mandat consiste à soutenir et accompagner les partenaires responsables du déploiement des services en travail de rue dans chacune des MRC. Un contrat jusqu'en 2026 avec possibilité de renouvellement, des conditions avantageuses, sans oublier le beau climat de travail!



Randonnée en raquettes au clair de lune

Une belle randonnée familiale où les enfants et les hommes alliés sont invités. Vous aurez besoin de raquettes et d'une lampe frontale. Lors de votre inscription, veuillez nous l'indiquer si vous n'en avez pas.

18 h 30 - Arrivée des femmes

18 h 45 - Début de la randonnée

20 h 15 - Chocolat chaud et collation au chalet

Où : Centre plein air Richelieu, quartier Cabano

Quand : 20 février

Heure : 18 h 30

Coût : Gratuit

Inscrivez-vous avant le 15 février.

Téléphone : 418-854-2399

Courriel : organisatrice@cftemiscouata.ca

Messenger : [Centre des Femmes du Témiscouata](https://www.facebook.com/Centre-des-Femmes-du-Témiscouata)

BIEN PRÉSENTER SON BAC ROULANT À LA COLLECTE



☑ SORTEZ LE BON BAC LA VEILLE AU SOIR

Le camion peut passer très tôt le matin.



☑ GARDEZ UN ESPACE D'AU MOINS 1,5 PIED OU 50 CM ENTRE LE BAC ET TOUT AUTRE OBJET

La pince hydraulique du camion doit avoir assez d'espace pour prendre le bac sans le renverser ou accrocher autre chose.

☑ ORIENTEZ LES ROUES ET LA POIGNÉE VERS LA MAISON

L'ouverture du bac doit être face au chemin. S'il est inversé, le couvercle de votre bac pourrait se briser lors de la collecte et le chauffeur ne pourra être tenu responsable.

☑ AUCUNE MATIÈRE QUI DÉBORDE, À CÔTÉ OU SUR LE COUVERCLE. GARDEZ LE COUVERCLE FERMÉ EN TOUT TEMPS

En hiver, merci de déneiger le couvercle pour éviter de collecter trop de neige.

Tous les bacs utilisés doivent respecter certaines règles

- Être étanche au niveau de la cuve et du couvercle.

Afin d'éviter les envois de matériaux ou qu'il ne se remplisse d'eau par la neige ou la pluie

- Être munis de 2 roues.

Afin d'éviter que le bac glisse et ne tombe dans le camion lors de la collecte. Si ce n'est pas le cas, le chauffeur peut décider de ne pas vider le bac roulant ou s'il tombe, il n'est pas responsable des bris.

- La couleur bleue est réservée pour les contenants à recyclage.

Aucun bac ne peut être modifié, peint ou recouvert.

Utilisez seulement des sacs transparents pour le recyclage, pas de sacs noirs ou opaques.

- Mettez vos matières en vrac dans le bac de recyclage.

Si vous devez utiliser un sac, prenez seulement des sacs transparents, pas de sacs noirs ou opaques.












- Si votre bac contient des matières non acceptables ou est non conforme, le chauffeur peut refuser de le vider.





Février et mars 2023



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
12	13	14	15   Biblio 13 h à 15 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30 Parution Entre deux Lacs	16   Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	17    Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	18  Grand'Messe 16 h à 22 h
19   Messe 16 h 30 Cantine 16 h 30 à 19 h 30	20	21  Biblio 18 h 30 à 20 h	22   Biblio 13 h à 15 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	23   Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	24    Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	25  Grand'Messe 16 h à 22 h
Mars						
26  Cantine 16 h 30 à 19 h 30	27	28  Biblio 18 h 30 à 20 h	1   Biblio 13 h à 15 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	2   Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	3    Tombée du journal Entre deux lacs Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	4  Grand'Messe 16 h à 22 h
5   Messe 16 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	6	7  Biblio 18 h 30 à 20 h Séance du conseil municipal 19 h 30	8   Biblio 13 h à 15 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	9   Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	10    Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	11  Grand'Messe 16 h à 22 h
12  Cantine 16 h 30 à 19 h 30	13	14  Biblio 18 h 30 à 20 h	15   Biblio 13 h à 15 h Parution du journal Entre deux lacs Cantine 16 h 30 à 19 h 30	16   Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	17    Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	18  Grand'Messe 16 h à 22 h



FÉVRIER ET MARS 2023



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
12	13	14	15 20 h Hockey D. Breton	16 15 h 30 Hockey Libre 18 h Pratique M 11 B 19 h 30 Hockey Simon Noël	17 15 h 30 Hockey libre 16 h 30 Patinage libre	18 9 h Cours de patinage
19 16 h 30 Patinage libre 20 h Hockey Gino Dubé	20 19 h 30 Hockey B. Sozio	21 15 h Garderie scolaire 18 h Cours de patinage 20 h 30 Hockey mardi soir	22 18 h Pratique M9 N3 N4 20 h Hockey D. Breton	23 15 h 30 Hockey Libre 18 h Pratique M 11 A 19 h 30 Hockey Simon Noël	24 15 h 30 Hockey libre 16 h 30 Patinage libre	25 9 h Cours de Patinage 12 h # 164 Voisins Vs Fleur de Lys 13 h 30 Académie St-Louis Vs Pumas 15 h # 139 Mariniers Vs Pumas
Mars						
26 10 h # 1025 Bleu & Or Vs Fleur de Lys 11 h 30 RDL Vs Puma 13 h Anc. Lor. Vs Pumas 16 h 30 Patinage libre 20 h Hockey Gino Dubé	27 19 h 30 Hockey B. Sozio	28 15 h Garderie scolaire 18 h Cours de patinage 20 h 30 Hockey mardi soir	1 18 h Pratique M9 N1 N3 20 h Hockey D. Breton	2 15 h 30 Hockey Libre 18 h Pratique M9 N1 N3 19 h 30 Hockey Simon Noël	3 15 h 30 Hockey libre 16 h 30 Patinage libre	4 9 h Cours de patinage
5 16 h 30 Patinage libre 20 h Hockey Gino Dubé	6 18 h Pratique M13 B 19 h 30 Hockey B. Sozio	7 15 h Garderie scolaire 18 h Cours de patinage 20 h 30 Hockey mardi soir	8 20 h Hockey D. Breton	9 15 h 30 Hockey Libre 18 h Pratique M11 B 19 h 30 Hockey Simon Noël	10 15 h 30 Hockey libre 16 h 30 Patinage libre	11 9 h Cours de Patinage
12 16 h 30 Patinage libre 20 h Hockey Gino Dubé	13 18 h Pratique M13 B 19 h 30 Hockey B. Sozio	14 15 h garderie scolaire 18 h Cours de patinage 20 h 30 Hockey mardi soir	15 18 h Pratique M9 N3 N4 20 h Hockey D. Breton	16 15 h 30 Hockey Libre 18 h Pratique M11 A 19 h 30 Hockey Simon Noël	17 15 h 30 Hockey libre 16 h 30 Patinage libre	18 9 h Cours de patinage